

L'état civil indispensable pour agir contre les pratiques traditionnelles néfastes affectant la santé des femmes et des enfants,

**Docteur Morissanda Kouyate, Directeur exécutif du Comité Interafricain,
Expert auprès de l'ONU sur les mutilations sexuelles féminines et les mariages précoces**

L'Union africaine a pris le pas en mettant en œuvre le protocole à la Charte des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes, une charte qui n'a pas d'égale dans le monde.

Yvette Roudy disait tout à l'heure qu'en France on n'applique pas les lois. C'est valable dans tous les pays. Or appliquer les lois c'est traduire en application concrète les aspirations des peuples.

Les pratiques traditionnelles néfastes envers les femmes il y en a 13 000, mais je vais vous parler de deux pratiques traditionnelles les mariages précoces et les mutilations sexuelles féminines, qui sont reliées précisément au sujet qui nous réunit ici c'est-à-dire à l'identité, l'unicité, l'identification de l'être humain.

On ne parle pas d'identité pour trouver des électeurs, pour chasser des gens, pour créer des communautés renfermées. Nous parlons de l'unicité de la personne, pas du groupe. La personne qui naît est unique au monde et cette unicité est sa richesse. Elle est différente de toutes les autres personnes au monde. Ça c'est une richesse. Si nous étions les mêmes... Ce qui est rare est cher, or la personne humaine est rarissime.

Dans les pratiques traditionnelles il y a le mariage d'enfant, mais comment savoir si celle que l'on veut marier est une enfant. C'est par son âge. Comment connaît-on son âge ? Par son certificat de naissance ! Et s'il elle n'en a pas ?

Le monde a évolué sur le plan alimentaire. L'alimentation s'est enrichie, les enfants poussent vite, sont plus développés que les générations précédentes. Dans les villages au lieu d'être contents de voir les fillettes grandir, on a peur. La personne qui aime sa fille, sa mère, est souvent seule, les hommes sont partis avec cette fille qu'on veut marier à 11 ans, à 10 ans, à 13 ans. La mère a peur, elle sait que son enfant n'est pas mature, que son enfant est une enfant. Mais la communauté ne voit que le corps de la fille. Voilà, elle a grandi. Elle a déjà les seins qui poussent. Ce sont les seins qui sont le signe de l'âge de la puberté, mais l'âge de la puberté a baissé. Le fait que l'âge de la puberté a baissé ne renforce pas la capacité de la fille à être enceinte, à être une mère. Aussi sa maman a peur, elle cache les seins de sa fille. Et dans certains pays en Afrique, elle écrase ces seins, elle les repasse, avec un fer à repasser chaud. Elle est obligée de repasser les seins de sa fille parce qu'elle l'aime. Elle ne veut pas qu'on l'emmène à la boucherie, qu'on donne sa fille de 11 ans au vieillard de 67 ans.

Mais si nous n'avons pas de papier prouvant qu'elle n'est pas mature, nous qui voulons la sauver, comment faire ? Nous arrivons au village et nous voyons cette fille d'1m85, mais qui a 13 ans, nous disons à la maman vous ne pouvez pas la marier, mais la maman nous affirme qu'elle a 19 ans. Quand nous demandons les papiers la mère nous répond qu'elle n'a pas de papier.

Qu'est-ce que nous pouvons faire ? On a les outils aujourd'hui pour sortir de ça aujourd'hui.

Je voudrais aussi vous parler des mutilations sexuelles. On coupe les filles, on coupe les organes sexuels des filles pour des raisons absurdes, absurdes. Rien ne peut le soutenir, ça ne mérite même pas un débat. Mais c'est toujours la question de l'âge. Elle ne peut pas avoir 15 ans sans être excisée. Ce n'est pas possible. Il faut qu'elle en passe par là.

Le compte à rebours c'est autour de la date de naissance.

Nous avons, Michèle et moi fait une causerie, très fraternelle, à Paris. Laisser des gens sans identité qui naissent, qui disparaissent qui n'ont jamais existé, c'est inhumain d'accepter cela. Nous sommes allés sur la lune, mais nous serions incapables de recenser les gens.

Est-ce qu'il y a un seul pays développé au monde qui dit qu'il ne peut pas organiser les élections, qu'il ne peut pas faire élire le président ou les députés parce qu'il n'a pas d'argent pour recenser les électeurs. En Afrique, on est prêt à mettre des milliards pour établir la liste électorale, c'est-à-dire faire la liste de ceux qui existent déjà. Vous demandez 1 million pour recenser ceux qui n'existent pas, les mêmes vous disent non, on n'a pas un budget pour ça ! On n'a pas ça dans nos programmes, mais on est prêt à donner des milliards pour recenser ceux qui sont déjà recensés

Moi je réagis à cela, je suis révolté. Je réagis avec un proverbe guinéen : « Quand le serpent sort on le cogne avec le bâton qu'on a sous la main » Quand quelqu'un n'est pas recensé, dans son village, le village dans lequel la fille est né, le petit garçon est né, est-ce qu'il n'y a pas un instituteur ou une institutrice qui peut le noter, à 5 km à la ronde une sage-femme qui pourrait le faire ou un ancien combattant ou un retraité ? Pourquoi ce serait impossible alors que les gouvernements vont trouver les électeurs dans les coins les plus reculés, les plus isolés. Les villages dans lesquels on recense les gens pour voter, ce sont les mêmes villages que ceux où les gens ne sont pas identifiés.

Mais Mesdames et Messieurs, essayons de nous révolter contre cela, Nous sommes là à faire des conférences, mais nous devons dire la vérité à tout le monde, nous devons débattre pour mettre fin au débat. Je vous en prie si nous sommes engagés à protéger les femmes, les filles, les enfants alors demandons à ce que plus aucune âme ne soit laissée pour compte !

A Calais, en France, certains refusent que les réfugiés soient recensés parce que ce sont des réfugiés. Mais qu'est-ce que c'est que ce raisonnement ? Quand on est réfugié, on cesserait d'être un humain, on cesserait de compter, d'avoir la capacité de figurer sur une liste quelconque Ce n'est pas cela notre humanité, non je suis désolé. Mettons fin à cela.

Je vous remercie.